

LE GALUCHON DE FRICHEMESNIL



Bulletin municipal
2022

SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- En 2022...
- Travaux
- L'année 2021 à l'école
- Garderie et cantine
- Noël 2021
- Les parents d'élèves
- Ludisports 76
- Ludiculture
- Vacances aux villages
- Vie communale
- Etat-civil 2021
- Commémorations
- Cimetière
- Vie quotidienne
- Club de l'âge d'Or
- Club de Gym
- Participation aux associations
- GNAU
- Mise en place ZFE
- Loisirs près de chez nous
- Ma passion
- Un normand dans l'espace
- Nos artisans
- Restez informés
- Renseignements utiles



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

Alors que l'année 2021 s'est terminée, beaucoup d'entre nous ont le sentiment que cette année, était encore une année très particulière.

La situation sanitaire qui perdure en ce début d'année, ne nous permet toujours pas d'organiser nos traditionnelles cérémonies de vœux, qui nous permettaient d'échanger, de présenter nos nouveaux habitants, de féliciter les parents et leurs nouveaux nés.

C'était également l'occasion de présenter et de détailler, les différentes actions menées durant l'année et de vous informer des projets à venir.

Nous retrouverons prochainement des conditions favorables, j'en suis persuadé.

En attendant, et pour continuer la tradition, vous retrouverez dans ce Galuchon 2022 toutes les actions qui ont été menées dans notre Village, malgré cette crise sanitaire.

Cette année 2021 aura été marquée une nouvelle fois par cette crise sanitaire qui a touché de plein fouet nos familles.

Dans ce contexte, toutes nos actions ont été menées avec la plus grande prudence.

Que ce soit à l'école, à la garderie, à la cantine, dans les activités périscolaires, ou dans nos associations, la précaution a toujours été la règle prioritaire.

Dans ces conditions difficiles et au nom de Conseil municipal, je voudrais remercier sincèrement nos institutrices et l'ensemble de notre personnel communal qui a su, malgré le contexte, encadrer nos enfants avec beaucoup de professionnalisme.

Je n'oublie pas non plus, nos associations et remercie les présidentes, présidents et les bénévoles pour leur dynamisme pour gérer les événements qui nous permettent de « Bien vivre ensemble à Frichemesnil ».

Dans cette année 2021, certains projets ont pu être malgré tout réalisés :

- Tout d'abord, et afin de maintenir notre école dans les années qui viennent, nous avons mis en place un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec la commune de Grugny.

Aujourd'hui, on doit se féliciter de ce fonctionnement, auquel les parents ont bien su s'adapter et participer, pour le bien de nos enfants.

- Deux lotissements (8 et 13 parcelles) sont en commercialisation sur notre commune. Ces aménagements permettront dans les années futures de confirmer nos effectifs dans l'école.

- 
- Des travaux de mise en sécurité ont eu lieu dans l'impasse de l'Eglise, avec la création d'un trottoir, et permettent ainsi aux enfants, de se rendre à l'école en toute sécurité.

Par ailleurs cet aménagement a permis de dégager la vue, pour donner une meilleure visibilité aux automobilistes qui empruntent cette impasse.

- Un réaménagement de notre cimetière est en cours, avec la mise en place d'un nouveau columbarium de 15 places, installé au cours de cette année 2021.

- L'ancien logement de fonction situé près de la Mairie, a été entièrement rénové par notre agent communal que je remercie pour le travail accompli, et loué depuis le mois de mai.

- Enfin, les tables et chaises de la salle polyvalente ont été remplacées.

Malheureusement, l'année 2021 aura également été marquée par les inondations du 02 Juin, où certaines habitations ont subi d'énormes dégâts matériels. Ces habitants touchés, ont vécu un véritable drame lors de cette catastrophe naturelle, et je voudrais au nom du Conseil Municipal leurs témoigner une nouvelle fois tout notre soutien.

Pour cette année 2022, nous poursuivrons les travaux de sécurité routière à l'approche des carrefours de Cressieuzemare et du Val au Bouvier.

- Par ailleurs, un système de vidéoprotection en collaboration avec la Gendarmerie sera mis en place dans notre Village pour assurer une meilleure sécurité auprès de nos habitants.

- D'autres parts, l'Etat a mis en place une aide avec une tarification sociale dans les cantines scolaires. Aujourd'hui Frichemesnil et Grugny sont éligibles à ce dispositif qui permettra aux familles aux ressources limitées, de profiter d'une tarification à 1 euro pour le repas de cantine.

Dans ce contexte difficile, toute l'Equipe Municipale et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de Bonheur, de Santé et de prospérité pour cette nouvelle année.

Et surtout, prenez bien soin de vous, et de vos proches.

Bien cordialement.

Votre Maire, Philippe BLOT

EN 2022...

Commémorations et souvenirs

8 mai

11 novembre



Election Présidentielle

10 et 24 avril 2022

Elections législatives

12 et 19 juin 2022



TRAVAUX

Création d'un trottoir impasse de l'Eglise



Réfection du logement communal , installation de volets roulants solaires et création d'une place de parking dédiée



Remplacement des tables et chaises de la salle polyvalente



L'ANNÉE 2021 A L'ECOLE

En janvier 2021, les élèves ont fabriqué des couronnes, à l'occasion de la galette des rois. Ils ont défilé dans la cour de récréation.



En mars 2021, les enfants sont venus déguisés à l'école pour fêter le carnaval. Nous nous sommes bien amusés !

En fin d'année scolaire, nous avons travaillé sur les insectes. Nous avons fait un élevage de coccinelles, que nous avons relâchées dans la nature une fois adultes. Nous sommes partis à la découverte de la faune de la mare de Frichemesnil. Les enfants ont vu des grenouilles, des libellules ou encore une poule d'eau. Les parents d'élèves nous ont organisé des ateliers de découverte autour des insectes de la mare. C'était génial!



Le jeudi 2 septembre 2021, nous avons débuté une nouvelle année scolaire.



Le 14 octobre 2021, les deux classes de petits et moyens/grands ont participé à une exposition nommée "La grande lessive". Le but est de créer une composition plastique par enfant sur un thème précis et de les étendre sur un fil à linge le temps d'une journée. Cette année, le thème était "Tous des oiseaux".

Vendredi 22 octobre, les enfants ont fêté Halloween ! Ils sont venus déguisés et nous sommes partis à la recherche de bonbons dans Frichemesnil. Un bonbon ou un sort!



Le jeudi 16 décembre 2021, les élèves ont passé une très bonne journée : le matin, un spectacle de Noël était offert aux enfants "Noël blanc", réalisé par l'association Les contes de Mampa. A midi, ils ont eu un repas de Noël à la cantine, et l'après midi, nous avons reçu la visite du Père Noël! Il a apporté des cadeaux...

Accueil Périscolaire



NOEL 2021



LES PARENTS D'ELEVES

On vous représente... et si on se présentait?



PETITE SECTION

Dolphine LEROY * Maman de Rosso
Stéphanie ANCIJAUX * Maman de Cameron



CP

Agathe CARLON * Maman d'Hector
Sibonie PERROT * Maman de Romain



CE1 - CE2

Stanislas TERRACOL * Papa de Jules
Emilie LEWIRE * Maman de Chloé



MOYENNE/GRANDE SECTION

Solange TROCHE * Maman de Timéo
Sibonie PERROT * Maman de Gaëtan



CM1 - CM2

Dolphine BERQUÉ * Maman de Mathéo
Antoine BAZILE * Papa d'Elouan



On s'a bonne et on t'a!
Une page Facebook: Parents d'élèves du RPI - Ecole primaire de Fréchemesnil et de Grugny



Une adresse mail:

parents.elèves.rpi@orange.fr

LUDISPORTS

Cette année 10 inscrits au Ludisports.

L'année est découpée en 3 périodes :

- Du 22 septembre au 17 décembre 2021, Jeux d'adresse
- Du 3 janvier au 8 avril 2022, Golf
- Du 25 avril au 20 juin 2022, Handball



LUDICULTURE



Cette année 10 enfants sont inscrits au Ludiculture et ils pratiquent la musique avec Eric et Palluvi.



VACANCES AUX VILLAGES

Frichemesnil - Grugny - La Houssaye-Béranger

Cette année une fois encore, a dû faire l'impasse du centre de Pâques à cause du confinement. Cependant, nous nous sommes bien rattrapés avec nos deux sessions suivantes. Nous avons ouvert 4 semaines en Juillet, en mettant les moyens nécessaires pour l'application des nouvelles règles de sécurité sanitaires imposées par la DDCS, et aussi une semaine en Octobre en respectant la même rigueur. Nous n'avons eu ni enfant, ni animateur malade du Covid 19, et nous nous en félicitons.

Pour rappel, notre centre accueille les enfants qui ont 5 à 13 ans dans l'année.



La session de Juillet à Grugny a accueilli 74 enfants du 7 au 30 Juillet 2021, avec une moyenne de 48 par jour, dont 11 de - de 6 ans, sur le thème « **Les jeux de société** ». Ont participé 20 enfants de Frichemesnil, 28 de Grugny, 14 de La Houssaye Béranger et 12 hors communes. Damien était entouré d'Anaïs et Richard Banctel, Emma Hurot, Clémence Boittelle tous titulaires BAFA, puis Héléna Cocagne stagiaire BAFA et Yvette Gibaud cantinière.



Un goûter bien mérité



Jeux de dextérité



Un kilomètre à pied, ça use....



Un vrai plaisir de passer du temps avec les poneys si gentils...



Labyrinthe végétal à Artmazia

Génie créatif



Le sport, la piscine, les sorties, ça fatigue !!!

Enfin le Parc du Bocasse tant attendu !



La session de la Toussaint à La Houssaye Béranger a eu lieu du 25 au 29 octobre 2021 et a accueilli 39 enfants, dont 7 de - de 6 ans. Ont participé 13 enfants de Frichemesnil, 8 de Grugny, 15 de La Houssaye Béranger et 3 hors communes. Le thème était « **L'automne** ». L'équipe était composée d'Anaïs, Richard et Sarah titulaires, de Damien notre directeur qui avait aussi un groupe en charge et Yvette notre cantinière a été remplacée dès le mardi par Margareth, employée municipale de L.H.B.



Accrobranches à Préaux



Belle création !



Nouveaux jeux : construction de briques et puissance 4 géant



Koh-Lanta à Grugny !



Land-Art

Ces deux sessions furent très appréciées de tous, malgré cette année encore particulière.

Frichemesnil ouvrira la première semaine des vacances de Pâques, soit du 11 Avril au 15 Avril 2022 sauf directives gouvernementales. Les inscriptions seront diffusées fin Février par vos mairies. Nous vous remercions parents, pour votre fidélité et la confiance que vous nous accordez.

Alfonso LEONIO, Président

VIE COMMUNALE

Résultats scolaires

Au lycée Sacré Cœur (Rouen)

A obtenu en juin 2020 un baccalauréat général série ES « mention bien »

Saulnier Perrine

Au collège Jean Delacour (Clères)

Ont obtenu en juin 2021 le brevet des collèges

Bouchentouf--Gibeaux Yanis

Dubray Ludivine

Saulnier Bertille



Toutes nos félicitations à ces élèves

Si vous souhaitez que les résultats scolaires ou sportifs sur d'autres établissements soient publiés, merci d'en informer le secrétariat

ASCPB Bosc-le-Hard

Comme chaque année, la commune a décidé de renouveler son adhésion à l'ASCPB de Bosc-le-Hard.

Maison des Associations (ancienne mairie)
97, place du Marché 76850 BOSC-LE-HARD

✉ : ascpb.bosclehard@gmail.com

☎ : 02,35,33,33,65

Présidente : Maryline VINCENT

Trésorier : Emmanuel Duflo

Secrétaire : Elise Caille



Le bureau est ouvert le mercredi de 14h à 16h,

VIE COMMUNALE

J'emménage :

Première chose à faire



Déclarez-vous en mairie : c'est une façon de prendre contact, notamment pour être informé de certains droits, services ou obligations.

Et en plus, c'est une occasion de vous inscrire sur la liste électorale de la commune.

Munissez-vous de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile et présentez-vous au secrétariat de la mairie.

Nouveaux habitants :

- Manon MARCHAND et Pacôme BENARD, 479, route du Val au Bouvier
- Luc SAINT-PIERRE-POTIER, 529, impasse de l'Eglise
- Oana CHEVER et Fabien BARTHELOT, 1025, route de Cressieuzemare
- Camille HOARAU et Jonathan BLOT, 178, route de Clères
- Aurore LARBI et Alexis Helly, 3, place de la Mairie
- Cédric BARRAY, 235, route du Chemin des Fées
- Edith et Roland STEINHOFF, 111, route de Cressieuzemare
- Mégane RIDEL et Victor MALHOMME, 81, route du Mont Landrin



ETAT-CIVIL 2021

Naissances



Nina HIS



Lise HARANG



Martin HELLY



Sohan LAZLI



Gabin ARFI



Gabriel OLRV



Marcel LECLERC

Mariages



Manuel GONCALVES PEIXOTO
et Lydie LOUIS

PACS



Gaëlle ANFRAY
et Vincent PAN



Décès

Alain LEFEBVRE

COMMEMORATIONS



CIMETIÈRE

Implantation d'un nouveau columbarium



Réorganisation du cimetière

Une procédure de reprise de concessions laissées à l'abandon par les familles vient d'être engagée par la commune.

A ce jour nous comptons une cinquantaine de concessions qui semblent être à l'abandon.

Celles-ci ont été listées et affichées dans le panneau situé au cimetière.

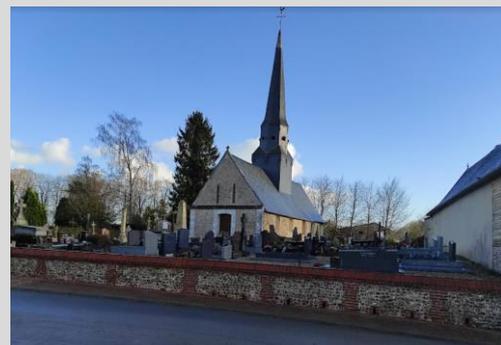
L'entreprise AD Funéraire a été mandatée pour réaliser cette procédure.

La première étape, établissement d'une liste et rédaction des procès verbaux, vient d'être réalisée.

Toutes les personnes concernées, doivent se rendre en mairie afin d'exprimer par écrit leurs souhaits quant au devenir de la concession.

Cette procédure est longue et permettra à la commune de relever les concessions abandonnées suite à un délai de trois ans.

L'objectif de cette mesure est de retrouver de la place dans notre cimetière et de ne pas avoir à l'agrandir dans le futur.



VIE QUOTIDIENNE

Civisme

Les activités bruyantes effectuées par des particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils tels que des tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseurs à air ou haute pression... susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectuées, sauf intervention urgente, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- ☞ Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- ☞ Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- ☞ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Suite à la constatation de nombreuses détériorations, nous demandons aux conducteurs de tracteurs, camions et autres engins de bien vouloir respecter la voirie et les talus communaux.

Déchetterie de Bosc-le-Hard

La déchetterie est ouverte aux usagers selon les horaires suivants :

- ♦ En hiver : du 1^{er} novembre au 30 avril

Lundi, mercredi et samedi de 14h à 17h

- ♦ En été : du 1^{er} mai au 31 octobre

Lundi, mercredi de 14h à 17h

Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h15

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h



Brûlage des déchets à l'air libre



Une pratique polluante interdite.

Depuis longtemps ancré dans nos habitudes, le brûlage à l'air libre des déchets peut apparaître une activité anodine. Il est pourtant strictement interdit pour les particuliers et les collectivités sur l'ensemble du département.

Les feuilles mortes, les tontes de gazon, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, les déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de parcs et jardins des particuliers constituent les déchets verts.

Toute infraction est passible d'une contravention de 450 € (article 131-13 du Code pénal).

Alors, efforçons-nous de bannir ces habitudes pour recourir à de meilleures pratiques :

- compostage,
- paillage,
- apports en déchetteries.

Cette interdiction se justifie notamment par les conséquences environnementales et sanitaires associées à ce brûlage qui est à l'origine d'émissions non contrôlées de gaz et de particules.

Parmi ces polluants, certains ont des effets avérés sur la santé (benzène, dioxines, etc.). D'autres (particules en suspension) participent à la pollution de fond et contribuent au décès prématuré de 42 000 personnes chaque année en France.

Concernant les émissions de poussières par les activités domestiques, il faut rappeler que le brûlage des bois humides ou traités dans les appareils de chauffage individuel (cheminée à foyer ouvert, foyer fermé, poêle à bois) est à bannir compte-tenu du taux de poussières alors émis. Cette pratique contribue aux pics de pollution aux particules enregistrés par Air Normand depuis maintenant plusieurs années chaque hiver dans notre région. Le bois sec brûlé par un équipement non performant et sans filtre rejette également des particules fines dans l'air. Les appareils « flamme verte 5 étoiles » ou équivalent dont le rendement énergétique est plus avantageux sont donc à privilégier.



CLUB DE L'ÂGE D'OR



Le Club de l'Age d'Or a repris pour le plaisir de tous ses adhérents.

Au programme, carte, dominos, jeu de dames, etc... C'est un jeudi sur deux à 14h. L'après-midi se conclut par un goûter ; le jeu, ça creuse...

Nouveau président : Jean-Claude AKIAN 06.5.31.60.83, Jocelyne avait besoin d'aide.

Appelez-moi pour plus de renseignements et surtout pour connaître le programme des sorties de l'année.



CLUB DE GYM



Une nouvelle coach, Nolwenn, nous permet d'éliminer et de nous remettre en forme 2 jours par semaine.

Le mardi :de 19h à 20h : avec de la gym douce, pour s'étirer, et se muscler en douceur

Le jeudi :

- de 19h15 à 20h15 : du cardio training, pour transpirer

- puis de 20h15 à 21h15 : avec du fitness, pour muscler cuisses, fessiers, abdos

Et n'oublions pas également nos têtes blondes, le mardi soir de 18h15 à 19h : le kids training qui lie agilité, équilibre, cardio, détente... histoire d'évacuer leur trop plein d'énergie.



Ambiance conviviale et sportive assurée.

Au printemps, nous proposerons une mini-rando ouverte à tous pour vous donner envie de nous rejoindre. Informations et précisions ultérieures seront affichées sur le site de la mairie.

PARTICIPATION AUX ASSOCIATIONS

Coopérative scolaire	1 368 €
Club de gymnastique	650 €
Club de l'âge d'or	600 €
S.S.I.A.D	200 €
Amicale Joseph Caulle	200 €
Vacances aux villages	2 709 €
Restos du Cœur	100 €



GNAU

LANCEMENT DU GUICHET NUMÉRIQUE POUR LES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

La communauté de communes Inter Caux Vexin simplifie les démarches de ses habitants en ouvrant un guichet numérique.

Au 1er janvier 2022, il sera possible de déposer de manière dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme pour les communes dont l'instruction des dossiers est assurée par les services de la CCICV.

Ce service gratuit, accessible depuis le site internet de la communauté de communes, permettra aux particuliers et aux professionnels d'effectuer leur demande en ligne et d'être guidés pour constituer leur dossier.

Grâce au guichet numérique, il sera possible de suivre l'instruction des demandes en temps réel et de conserver les pièces des dossiers aussi longtemps que nécessaire.

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation : les communes continuent d'accueillir les habitants pour recevoir les demandes papier ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement.

**Simple, sécurisée,
la dématérialisation facilite
le dépôt des demandes
et limite les déplacements !**

VOUS SOUHAITEZ RÉALISER DES TRAVAUX ?

Inter Caux Vexin
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SIMPLIFIE VOS DÉMARCHES !

Déposez vos demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne

DECLARATION PREALABLE
CERTIFICAT D'URBANISME
PERMIS DE CONSTRUIRE
PERMIS D'AMENAGER
PERMIS DE DEMI-URBANISME

www.intercauxvexin.fr/fr/GNAU

DECLARATION PREALABLE
CERTIFICAT D'URBANISME
PERMIS DE CONSTRUIRE
PERMIS D'AMENAGER

ou scannez ce code

MISE EN PLACE ZFE

La zone à faible émission mobilité (ZFE-m) est entrée en vigueur à ROUEN depuis le 1^{er} juillet dernier (c'est une obligation imposée par l'État dans les grandes métropoles).

Elle ne concerne dans un premier temps que les véhicules de transport de marchandises les plus polluants, c'est-à-dire avec une vignette Crit'Air 4, 5 ou non classés.

Les particuliers sont donc temporairement exemptés.

Le périmètre correspond, pour le moment, au centre-ville de Rouen intraboulevard (les boulevards des Belges, de l'Yser, de Verdun, de l'Europe, l'avenue Jean-Rondeaux et les ponts Guillaume le Conquérant et Mathilde ne sont pas concernés pour l'instant).

Les contrevenants s'exposent à une amende de 68 € pour les véhicules utilitaires légers.

À partir du 1^{er} janvier 2022, toujours pour les professionnels, cette ZFE-m doit théoriquement s'élargir à 15 communes supplémentaires (sauf que 4 s'opposent clairement à cette extension dans ces conditions : Saint-Étienne-du-Rouvray (qui a choisi de repousser son entrée à 2023), Mont-Saint-Aignan, Maromme, Saint-Léger-du-Bourg-Denis quant à Petit-Quevilly et Maromme, elles souhaitent des assouplissements de ce calendrier à l'instar de celui établi par le Gouvernement.

Ainsi, les principales crispations portent sur le coût pour changer de véhicule et le délai de mise en conformité.

Au 1^{er} juillet 2022, tous les particuliers (Crit'air 4 et 5 et non classé) seront concernés par cette zone couvrant une grande partie de la métropole. L'objectif est d'appliquer la ZFE-m à l'ensemble des véhicules (deux roues, tricycles, quadricycles à moteur, cyclomoteurs et motocycles, voitures, véhicules utilitaires légers, poids lourds, autobus et autocars).

Consciente de l'impact financier que peut représenter le renouvellement d'un véhicule pour certaines entreprises, la Métropole a mis en place un dispositif d'aides pour le renouvellement des véhicules utilitaires anciens. Ces aides sont cumulables avec certaines aides de l'Etat (bonus écologique, prime à la conversation notamment).

En amont de l'application de la ZFE-m aux véhicules des particuliers, un dispositif d'aide à l'attention des résidents de la Métropole sera également mis en place par la Métropole début 2022.

Quels véhicules seront concernés en juillet 2022 ?

L'accès, la circulation et le stationnement dans la zone étendue seront autorisés aux véhicules munis d'une vignette Crit'Air verte ou 1 ou 2 ou 3.

À terme, l'accès, la circulation et le stationnement dans la zone seront impossibles pour un deux roues, tricycle, ou un quadricycle à moteur, un cyclomoteur, un motocycle, une voiture, un véhicule utilitaire léger, un poids-lourd, un autobus ou un autocar avec une vignette Crit'air 4 ou 5.

La vignette Crit'Air, ou *certificat qualité de l'air*, est obligatoire pour circuler lors d'un pic de pollution en cas de circulation différenciée: Dispositif autorisant les véhicules à circuler uniquement s'ils sont équipés de certaines vignettes Crit'Air. L'objectif est de diminuer le nombre de véhicules en cas de pic de pollution. et dans une zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m): Partie du territoire d'une collectivité dont l'accès est limité pour les véhicules les plus polluants. La ZFE-m a remplacé la zone à circulation restreinte (ZCR).

La vignette Crit'Air indique le niveau de pollution d'un véhicule. Un simulateur permet de savoir quelle catégorie de vignette acheter parmi les 6 catégories. Vous pouvez acheter la vignette en ligne ou par courrier. Le prix est de 3,67 €, frais de port inclus.

A noter : l'accès à une ZFE-m ne peut pas être interdit aux véhicules affichant une carte mobilité inclusion avec la mention *stationnement pour les personnes handicapées*.

Vous devez payer une amende en cas d'infraction.

Se déplacer dans une zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m): *Partie du territoire d'une collectivité dont l'accès est limité pour les véhicules les plus polluants. La ZFE-m a remplacé la zone à circulation restreinte (ZCR).* avec un véhicule non autorisé ou sans vignette Crit'Air est sanctionné par une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

En général, il s'agit d'une amende forfaitaire de 68 € et 135 euros pour les poids lourds.

La même amende est prévue si vous ne respectez pas les restrictions de circulation en cas de circulation différenciée lors d'un pic de pollution.

Les véhicules suivants sont concernés :

- Voiture particulière: Véhicule à moteur, construit et conçu pour le transport de personnes, ayant au moins 4 roues, comportant, en plus du siège du conducteur, 8 places assises au maximum, et dont le poids total en charge autorisé (PTAC) est inférieur à 3,5 tonnes
- 2 ou 3 roues, quadricycles à moteur
- Utilitaire léger: Véhicule utilitaire léger de moins de 3,5 tonnes conçu et construit pour le transport de marchandises. Le certificat d'immatriculation du véhicule indique le genre CTTE.

Cette infraction peut entraîner l'immobilisation du véhicule et sa mise en fourrière.

	Diesel	Essence
Crit'Air : 0	Véhicules électriques et hydrogène	
Crit'Air : 1	Véhicules gaz ou hybrides rechargeables	
		A partir du 1/01/2011 Euro 5 et 6
Crit'Air : 2	A partir du 1/01/2011 Euro 5 et 6	du 1/01/2006 au 31/12/2010 Euro 4
	du 1/01/2006 au 31/12/2010 Euro 4	du 1/01/1997 au 31/12/2005 Euro 2 et 3
Crit'Air : 3	du 1/01/2001 au 31/12/2005 Euro 3	
Crit'Air : 4	du 1/01/1997 au 31/12/2000 Euro 2	



LOISIRS PRÈS DE CHEZ NOUS



Le **jardin plume** est un jardin constitué de plantes vivaces à fleurs et de graminées, situé à Auzouville-sur-Ry, dans le département de la Seine-Maritime, à 25 km à l'est de Rouen.

Le jardin plume a été créé par Sylvie et Patrick Quibel à partir de 1997. Il a reçu label « jardin remarquable ». Le jardin est un équilibre parfait entre une structure forte, inspirée des jardins classiques français et des plantations très inspirées par la nature.

L'été a souvent mauvaise réputation dans l'imaginaire jardinier. Trop chaud, trop sec, on pense aux vacances, ... peu aux jardins. Combien de fois avons nous entendu dire « en juillet août il n'y a plus rien dans notre jardin » (sic). Au jardin plume nous faisons tout pour qu'il soit éclatant pendant l'été!

S'il fait très beau venez plutôt en fin d'après midi ou à l'ouverture le matin les mercredis et samedis, les lumières sont plus belles. Ou pourquoi pas une journée calme et pluvieuse. Certains visiteurs nous parlent encore avec émotion d'un après-midi d'été passé au jardin sous un parapluie...

C'est la douceur revenue mais aussi la profusion, la plénitude. Le jardin est touffu et foisonnant comme on l'aime. Broderies d'asters et grands cierges blancs odorants des cimicifugas au jardin d'automne, grands zinnias rouges et orangés au jardin de fleurs, toiles des Epeire diadème tissées dans les agrostides au verger et dahlias rouges et or en plein épanouissement au jardin d'été. Les grands miscanthus forment par endroits des murs ondoyants ou ailleurs d'immenses gerbes argentées. Les panicum s'empourpent. De la dentelle des fins sporobolus émane un parfum de coriandre.



C'est en hiver que l'on découvre le squelette du jardin, un peu comme sur une radiographie. Le regard va à l'essentiel et s'il y a une petite fracture – si quelque chose « cloche » cela se voit de suite. Le givre accuse les lignes, la neige les alourdit, les englobe, les atténue. Le temps pour la contemplation aidant nous prenons souvent à cette saison que des décisions importantes. Ces quelques images vous étonneront certainement si vous avez visité le jardin en pleine saison. C'est beau mais il fait froid et, croyez nous, la visite sera tout de même plus confortable aux beaux jours !



Au jardin plume le printemps commence en mai! En mars taillons sévèrement les plantes vivaces et graminées. Le jardin a besoin d'un bon mois et demi pour retrouver du volume et de la couleur. A l'ouverture le verger et le jardin de printemps ont la vedette. Souvent les camassias leitchlinii ont la bonne idée de fleurir en même temps que les pommiers. Jolie association de deux végétaux qui n'ont pourtant aucune chance de cohabiter dans la nature ! En mai les ancolies sont partout, simples, doubles de toutes les couleurs. En juin les pavots d'orient rouges embrasent le jardin d'été, les chèvrefeuilles gardent l'entrée de l'allée d'épilobes blanches, les camassias blancs prennent la relève des bleus en compagnie de géranium des prés, de boutons d'or et de la petite oseille rose.

renseignements: contact@lejardinplume.com

Jardin

du **samedi 7 mai 2022** au
dimanche 16 octobre 2022

mercredi 10h 12h / 14h 18h

jeudi 14h 18h

vendredi 14h 18h

samedi 10h 12h / 14h 18h

dimanche 14h 18h

Tarifs pour la visite du jardin :

Adultes : 9,50€

Enfants :

6 ans à 13 ans : 5 €

Gratuit au dessous de 6 ans

Pépinière

à partir du **mercredi 6 avril 2022**

mercredi 10h 12h / 14h 18h

jeudi 14h 18h

vendredi 14h 18h

samedi 10h 12h / 14h 18h

ouvert le Dimanche à partir du 8 mai

Manifestations

PLUMES d'ETE fête des plantes du jardin plume
avec 20 exposants samedi 25 juin et dimanche
26 juin de 10h à 18h

LES PLANTES DE L'AUTOMNE samedi 17
septembre de 10h à 12h et de 14h à 18h et
dimanche 18 septembre de 14h à 18h



Le Jardin Agapanthe est situé en Normandie et plus précisément à Grigneuseville, dans un petit village au nord de Rouen. C'est avant tout **le laboratoire d'Alexandre Thomas** : objet de recherche permanente, il est en constante évolution. Pour donner une idée de son œuvre, Alexandre Thomas ouvre volontiers son jardin aux visiteurs. Les passionnés du monde entier n'hésitent plus à se déplacer pour découvrir cette curiosité de l'art des jardins.

Sur plus de 9000 m² sans gazon, on peut y apprécier, mis en scène, les végétaux qu'il affectionne plus particulièrement. Ce jardin contemporain se caractérise par une structure forte. Des mouvements de terrain très accentués, **un dédale de terrasses et de murs, de cours d'eau et de bassins** créent une succession d'ambiances.

Le Jardin Agapanthe est recouvert d'une fine couche de sable qui valorise l'ensemble. Surprenant en toute saison, il est devenu une véritable source d'inspiration. Cette profusion végétale accueille aussi décors, mobiliers, fontaines et de nombreux animaux qui rendent cet ensemble unique et vivant.

Ouvert au public (sans réservation) à partir de Mai 2022, les vendredis, samedis et dimanches de 14h à 19h.

Pass Sanitaire ou test PCR négatif obligatoire sous forme papier à présenter à l'accueil.

Tarif normal : 10€ - Tarif réduit : 5€ - Tarif enfant : gratuit - 6 ans. Attention. Pas de paiement par CB.

En vous acquittant de votre droit d'entrée, vous contribuez à la valorisation et à la gestion du jardin. C'est aussi l'une des raisons pour laquelle il n'y a pas de gratuité mais votre participation est importante et appréciée.



MA PASSION

Bonjour,

Je m'appelle Gauthier, j'ai actuellement 18 ans, et je suis en BTS agricole production animale au CFA agricole à Yvetot.

Depuis mon enfance, je vais souvent à la chèvrerie du Val-De-Bures à Belencombre.

A chaque fois que j'allais à la chèvrerie, je me disais « Qu'est-ce que j'aimerais avoir une chèvre à la maison ! ». Puis en vacances, j'ai découvert des chèvres miniatures ! C'est là où tout à commencer !

Je me suis beaucoup renseigné sur ces animaux car je voulais avoir le maximum de connaissances avant d'avoir ma première chèvre. Après avoir longuement réfléchi je me suis lancé j'ai acheté ma première chèvre miniature !

Peu de temps après, j'ai voulu avoir des chevreaux à la maison, donc j'ai acheté un bouc et une autre petite chèvre toy.



Nala 4 ans



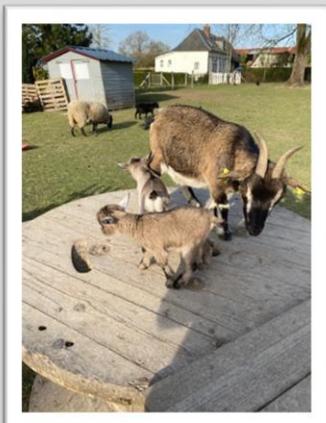
Noisette 2 ans à gauche



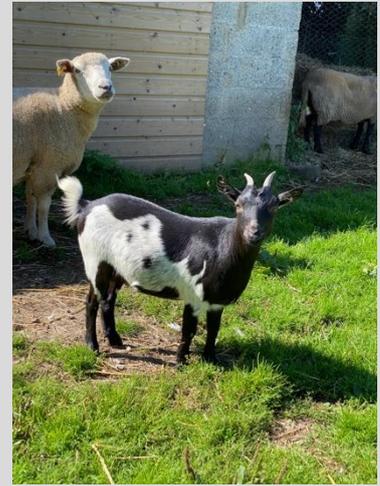
Roméo 6 mois

Après, leur présentation Nala et Noisette sont tombés rapidement sous le charme de Roméo... Pendant la gestation il faut une présence quotidienne avec des soins particuliers afin que tout se passe pour le mieux ! Après 5 mois, arrive le grand moment de la mise-bas où la femelle va avoir généralement 2 petits rarement 3.

Ici Nala et Noisette ont eu 2 petits.



Le temps est passé et j'ai adopté d'autres chèvres... J'en possède actuellement 11 mais des chevreaux vont bientôt naître.



Depuis maintenant quelques mois, mes chèvres sont dans le bassin de rétention du village dans le but de pratiquer l'éco pâturage. Elles en sont ravies !!!



Avoir des chèvres, n'est pas simple ! Cela demande énormément de temps, il faut les nourrir avec du foin et des granulés quotidiennement il faut aussi savoir détecter certaines maladies, vermifuger, tailler les onglons et par conséquent acheter les traitements qui sont très onéreux.

Il faut également avoir assez de terrain afin que tout ce petit monde s'épanouisse pleinement ! Mais malgré tous ces inconvénients cela reste une merveilleuse expérience !

Toutes mes chèvres miniatures vous attendent sur la Route Du Val au Bouvier où je serai ravi de répondre à toutes questions. 😊

UN NORMAND DANS L'ESPACE



Thomas Pesquet naît le 27 février 1978 à Rouen, en Seine-Maritime, il est le fils d'un professeur de mathématiques-physique et d'une institutrice. Il a un frère aîné prénommé Baptiste, qui est ingénieur et enseignant. Après un baccalauréat scientifique au lycée Jehan Ango de Dieppe, en Normandie, il entre en classe préparatoire au lycée Pierre-Corneille de Rouen puis obtient en 2001 son diplôme d'ingénieur aéronautique à l'ISAE-SUPAERO (Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace), à Toulouse. Il passe une année au sein du programme de maîtrise en aéronautique à l'École Polytechnique de Montréal, à l'Université Concordia et à l'Université McGill.

Thomas Pesquet est en mesure de s'exprimer à un niveau professionnel dans six langues : le français, l'anglais, le russe, l'espagnol, le chinois mandarin et l'allemand. Par ailleurs, il joue du saxophone.

Thomas Pesquet décolle le 17 novembre 2016 à 20 h 20 UTC à bord d'un vaisseau Soyouz. Le Soyouz MS-03 est placé en orbite par une fusée Soyouz tirée depuis le cosmodrome de Baïkonour, au Kazakhstan. Le vaisseau Soyouz MS-03 s'amarré à la Station spatiale internationale le 19 novembre après 48 heures de manœuvres orbitales.

Durant son séjour dans la Station spatiale internationale, Thomas Pesquet est ingénieur de vol. Comme les autres membres de l'équipage, son temps est partagé entre la réalisation d'expériences scientifiques et la maintenance de la Station spatiale internationale. Dans le cadre de sa mission, il doit mener plus d'une centaine d'expériences scientifiques pour moitié conçues sous l'égide de la National Aeronautics and Space Administration, l'autre moitié sous celle de l'Agence spatiale européenne.

Pendant ses six mois sur la station, Thomas Pesquet a pris sur son temps libre plus de 85 000 photos de la Terre, de la vie à bord ou des tâches quotidiennes de l'équipage. Il a publié quotidiennement les plus réussies (environ 2 500) sur les réseaux sociaux. La beauté de la Terre vue du ciel à travers ses clichés et la simplicité avec laquelle il a partagé son aventure ont généré un suivi massif de ses publications.

Il est le premier spationaute francophone à partager sa mission avec le grand public, et sa disponibilité et sa pédagogie ont créé un véritable engouement pour son aventure, et plus largement pour l'exploration spatiale en France.

Le 2 juin 2017, il quitte la Station spatiale internationale, après 196 jours passés à son bord. Il atterrit dans les steppes du Kazakhstan vers 16 h 10 (heure française) avec son collègue russe, Oleg Novitski. Lors de sa mission, il a mené 62 expériences pour le compte de l'Agence spatiale européenne et du Centre national d'études spatiales.



En juillet 2020, après quelques incertitudes techniques dues à la difficile entrée en service des nouveaux véhicules et lanceurs, il est confirmé pour participer à SpaceX Crew-2, la deuxième mission opérationnelle de la capsule Crew Dragon, issue du partenariat entre la National Aeronautics and Space Administration et SpaceX dans le cadre du programme Commercial Crew Development, devenant le premier Européen assigné à une mission à bord d'un vaisseau de nouvelle génération. La mission doit partir le 23 avril 2021 depuis la base de lancement de Cap Canaveral, en Floride, et rejoindra la Station spatiale internationale pour une durée de six mois. La mission est baptisée Alpha, en référence à Alpha du Centaure (Alpha Centauri), deuxième système d'étoile le plus proche de la Terre après Proxima du Centaure (Proxima Centauri). Il embarquera avec trois autres membres d'équipage : les Américains Shane Kimbrough et Megan McArthur et le Japonais Akihiko Hoshide.

Il a débuté rapidement son entraînement intensif pour cette mission, et partage déjà sa préparation sur les réseaux sociaux.

Le 16 mars, lors d'une conférence de presse, le directeur général de l'Agence spatiale européenne Josef Aschbacher annonce que Thomas Pesquet deviendra commandant de bord de la Station spatiale internationale pendant la seconde moitié de son séjour à bord, faisant de lui le premier Français et le quatrième Européen à la commander, après le Belge Frank De Winne, l'Allemand Alexander Gerst et l'Italien Luca Parmitano.

Le décollage, normalement prévu pour le 22 avril 2021 à 12 h 11 UTC+2, a été reporté au 23 avril à 11 h 49 UTC+2 à cause des mauvaises conditions météorologiques.

Le 23 avril à 11 h 49 UTC+2, le lanceur Falcon 9 et le vaisseau Crew Dragon Endeavour décollent comme prévu depuis le complexe de lancement 39 et l'aire 39A, en Floride. Le vol Crew-2 emporte avec lui les Américains Shane Kimbrough et Megan McArthur, ainsi que le Japonais Akihiko Hoshide.

Le 4 octobre 2021, il succède à Aki Hoshide comme commandant de l'ISS, devenant le premier Français à exercer cette responsabilité. Il transmet lui-même le commandement au Russe Anton Chkraplerov le 6 novembre suivant.

Le 8 novembre 2021 à 19 h 5 UTC, le vaisseau Dragon Endeavour se sépare de l'ISS, emportant Thomas Pesquet et les trois autres membres de l'équipage de SpaceX Crew-2 pour un retour vers la Terre, après 199 jours dans l'espace. L'amerrissage du vaisseau a lieu le lendemain à 3 h 33 UTC dans le golfe du Mexique au large des côtes de Floride.



NOS ARTISANS



ART & PAYSAGE

Aménagements et entretiens de parcs et jardins

77, Impasse du Fond des Bois

76 690 FRICHEMESNIL

Tél : 06.16.50.44.41

Adresse mail : christophe.cumont@gmail.com

ART & PAYSAGE SERVICE

Entretiens de parcs et jardins, crédit d'impôt à 50 %

79, Impasse du Fond des Bois

76 690 FRICHEMESNIL

Tél : 06.16.50.44.41

Adresse mail : christophe.cumont@gmail.com



Beurre - Crème - œuf - Bûtes végétales

07.88.29.41.04



Dominique EDDE
MARAICHER
Hameau d'Ormesnil
Tél : 02.35.33.55.50



Au souper fin
02.35.33.33.88



SC Automobiles



SAROT Jimmy
CUMONT Romain

295 Route d'Eawy
76850 BEAUMONT LE HARENG

Tel : 02.35.33.34.59
Fax : 02.35.33.69.50
scautomobiles@outlook.fr

Assistance informatique à domicile

06 83 98 38 77



Alfonso Léonio - Frichemesnil

Dépannage, installation, formation, internet

Déduction fiscale de 50 %

sur le montant total de la facture TTC, mais d'œuvre et réservé aux particuliers selon critères gouvernementaux



ETP
GRENAILLAGE
PRÉPARE ET RÉPARE LES SOLS
www.etp-grenaillage.fr

NOUS CONTACTER
Languy AUVRAY : 06.84.00.69.08
Landry LEGER : 06.81.25.22.59
etp@grenaillage-orange.fr
www.etp-grenaillage.fr

ETP
GRENAILLAGE
299, route de la Beauce
76690 Frichemesnil



GRENAILLAGE
RABOTAGE
BOUCHARDAGE
MULTISCIAGE
RAINURAGE
POLISSAGE
PONÇAGE

NOUVEAU

MJ.Reflexologie



Reflexotherapeute
Palmaire et Plantaire
06 69 75 15 00

Désormais, une réflexologue est à votre disposition dans votre joli village de Frichemesnil.

La réflexologie plantaire et palmaire agit sur tous les petits et grands maux du quotidien, sur tout ce qui a attrait au stress...

Pour les grands comme les petits.

Anxiété, fatigue, problèmes de peau, de transit, de sommeil, douleurs...

Intéressant n'est-ce pas ?

Soyez curieux et prenez du temps pour vous.

Prenez contact pour plus d'informations :

06.69.75.15.00

Instagram : @mj.reflexologie

Facebook : mjreflexologie



RESTEZ INFORMÉS



Suivez l'actualité de FRICHEMESNIL en temps réel avec l'application illiwap

Événements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

1

Téléchargez l'application illiwap



Sur votre Google Play (Android)



Sur votre AppStore (iOS)

2

Recherchez votre commune

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application



OU

Scannez le QRCode via le lecteur intégré

3

Suivez votre commune

Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune



Recevez les notifications sur votre smartphone

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours



illiwap, c'est l'appli :

SANS INSCRIPTION

Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier

GRATUITE

Téléchargement gratuit et sans engagement

RENSEIGNEMENTS UTILES

Votre Maire
Monsieur Philippe BLOT
Reçoit sur rendez-vous le samedi de 10 à 12 heures, à la Mairie.
Permanence des adjoints le jeudi de 17 à 19 heures

Mairie de Frichemesnil



☎ : 02.35.33.31.75

✉ : mairie.frichemesnil@gmail.com

Ouverture du secrétariat au public

Les lundi et jeudi de 17 heures à 19 heures

Les mardi et vendredi de 9 heures à 12 heures

Secrétaire de Mairie : Elodie GOHÉ

Pour information

Ecole ☎ : 09.65.29.05.80

Salle polyvalente/Point d'accueil ☎ : 02.35.33.65.02

EDF (dépannage) ☎ : 0 810 333 076

Gendarmerie de Montville ☎ : 02.35.33.71.85

Renseignements administratifs ☎ : 39 39

URGENCE QUI APPELER ?

 Samu	 Police Secours	 Pompiers	 Urgence sms	 En mer	 Europe
 15	 17	 18	 114	 196	 112
Urgence médicale	Signaler une infraction	Situation de péril ou accident	Accessible par fax ou SMS	Sauvetage en mer	- Urgence médicale - Infraction - Péril

Fédération ADMR de Seine-Maritime

1, rue E. Delaporte

76710 MONTVILLE

☎ : 02.35.93.90.90

Permanence le mercredi de 9 à 12 heures

Contact par téléphone de 9 à 17 heures

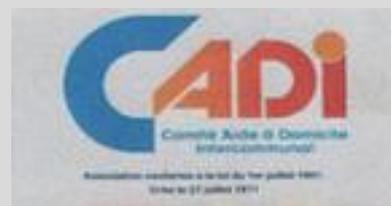


CADI (Comité d'aide à domicile intercommunal)

Résidence Saint Jean – 2^{ème} étage

76850 BOSCOLE-HARD

☎ : 02.35.37.12.68



SSIAD Le Cailly (Service de soins infirmiers à domicile)

Appartement n°2 – RPA Saint Jean

Place Saint Jean

76850 BOSCOLE-HARD

☎ : 02.35.33.74.75

✉ : ssiad159@orange.fr



Assistantes maternelles agréées :

Géraldine CAMBOUR, 112 impasse de l'église ☎ : 02.35.33.26.84

Odile GROUT, 292 route du chemin des Fées ☎ : 02.35.33.36.99

Sandra PREVOST, 235 route du Chemin des Fées ☎ : 02.35.33.81.02

Delphine ROC, 336 route d'Ormesnil ☎ : 02.35.75.49.04





Monsieur le Maire
et toute
l'équipe municipale
vous adressent
leurs meilleurs vœux

2022

